

Le meilleur de la technologie SICO



Réf: A05543 GEL BLATTES 10G KING

Le gel blattes KING est un insecticide appât, lorsque les blattes et cafards l'auront ingéré, ils disparaîtront en une semaine. Son effet s'étend à la colonie car les blattes et cafards infectés ne meurent pas instantanément mais transportent la matière active jusqu'au nid, ce qui en multiplie le pouvoir exterminateur.

1 goutte élimine 50 cafards, 1 seringue équivaut à 300 gouttes.

MODE D'EMPLOI



1. Retirer le bouchon en y appliquant une pression de 90 degrés.
2. Appliquer des gouttes de 0,03 gr (diamètre de 3 mm environ) dans les zones infectées. Disposer un nombre de gouttes proportionnel à l'invasion.
3. Remettre le bouchon pour une application ultérieure. Une fois ouvert, utiliser le produit avant 6 mois. Refaire une application après 3 mois.

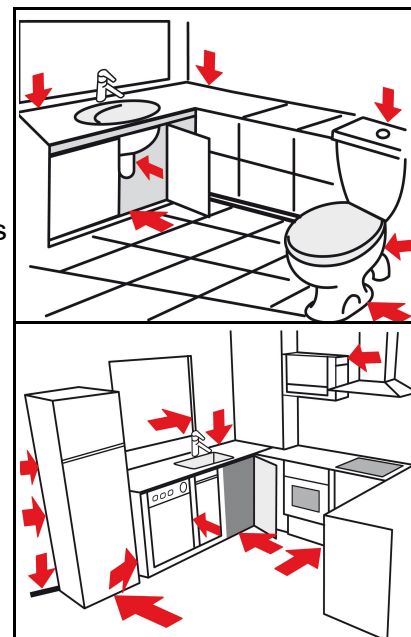
Appliquer les gouttes dans les endroits peu accessibles (fentes, rainures, recoins, fissures), en milieux humides (sous les éviers, les lavabos), endroits de passage (canalisations, plinthe), derrière les placards de la cuisine, près de la poubelle, derrière les réfrigérateurs, lave-vaisselles, meubles de salles de bain, WC, etc.

CONDITIONNEMENT

Seringue de 10 g
Carton de 12 seringues
Palettisation: 2304 unités – 192 cartons

LEGISLATION

Usage professionnel et grand public.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.



S.I.C.O.
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CONDITIONNEMENT OPTIMISÉ
PRODUITS AÉROSOLS ET LIQUIDES

577, rue du Pommarin BP 16
38341 VOREPPE - FRANCE
Tel.: +33 (0)4 76 50 85 50 / Fax : +33(0)4 76 50 85 67
sico.commercial@sico.net / www.sico.net



SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 Euros / R.C. GRENOBLE 57 B 150 / SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z / N° TVA CEE : FR 71 697 320 539 / BNP PARIBAS - BIC : BNPAFRPPAAE / IBAN : FR76 3000 40061700 0233 2721780